



Vorstoss Nr. / Interv. no: _____
Termin GR / Délai CM: _____
Direktion / Direction: _____
Mitbericht / Corapport: _____

Interpellation : plans de mobilité d'entreprises

De manière directe et indirecte, les entreprises participent à la mobilité d'une commune et au trafic des pendulaires. De ce fait, elles sont des partenaires importantes en matière de gestion du trafic. En outre, l'optimisation de la mobilité permet à ces mêmes entreprises de diminuer leurs coûts et d'améliorer leur image. La mise en place de plans de mobilité pour les entreprises permet donc de créer un partenariat avantageux tant pour les entreprises que pour les communes.

La présente interpellation urgente prie donc le conseil municipal de répondre aux questions suivantes:

- Est-il exigé des entreprises souhaitant s'implanter à Bienne de fournir un plan de mobilité?
- Si non, quels outils propose la ville de Bienne aux entreprises afin de gérer leur mobilité de manière efficace et durable?
- Existe-t-il à ce jour des entreprises implantées à Bienne qui ont un plan de mobilité?
- La ville de Bienne coopère-t-elle avec le canton au sujet de la politique de mobilité des entreprises?

Bienne, le 22 février 2017

Myriam Roth, Fraction Les Verts / Grüne

Mitunterzeichnende / Cosignataires :

U. Roth
Lena Frank
F. J.
N. Schmid
Myriam Roth
M. Külling
Dana
S. Keller